

SCHEMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITE NUMERIQUE 2024 – 2027

PLAN ANNUEL 2024

1. Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de la FDF a été publié le 25/11/2024 et est disponible à la consultation à cette adresse :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/schema-pluriannuel-daccessibilite>

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2024 associé au schéma pluriannuel 2024 - 2027.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2024, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
V1.0.1	24/11/2025

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de la Fondation de France : Contact-Accessibilite@fdf.org

2. Mise en place du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique

Action	Mise en œuvre	Statut
Plan 2024	2024	Clos
Bilan 2024 : indicateurs et évaluation	2024	Clos
Nomination d'un référent accessibilité numérique	2024	Clos
Sensibiliser, communiquer, donner de la visibilité	2026	En cours
Lister les applications accessibles (sites intranet et sites internet)	2026	En cours

3. Exigence légale et conformité RGAA

MISE EN ŒUVRE	STATUT
Inclusion si absente des mentions légales de conformité à l'accessibilité numérique pour chaque site web (internet ou intranet)	2026

4. AUDITS RGAA OU DE CONFORMITÉ RGAA À RÉALISÉER

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparations, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

TYPE	SITES URL	MISE EN ŒUVRE	ETAT
Audit conformité RGAA4	IFI	2023	Clos
Audit conformité RGAA4	www	2024	Clos
Audit conformité RGAA4	Magenerosite	2025	Clos
Audit conformité RGAA4	lesensdunevie	2026	A planifier
Audit conformité RGAA4	Info-legs	2027	A planifier